

La découverte d'un cluster à Bordeaux sème le doute sur la réouverture des discothèques

À date, 81 cas positifs ont été détectés sur 2000 participants. L'exécutif a brandi la menace d'un arrêt global des discothèques, si des foyers de contamination devaient s'y multiplier durant l'été.

Par Wladimir Garcin-Berson

Publié hier à 15:05,

Mis à jour il y a 4 heures



À date, au moins 35 cas de contamination ont été identifiés après des soirées organisées les 9, 10 et 13 juillet dans l'établissement Hangar FL, à Bordeaux. *SEBASTIEN SALOM-GOMIS / AFP*

Mauvaise nouvelle pour les fêtards : la découverte de cas de Covid-19 dans une discothèque à Bordeaux, malgré les nombreuses restrictions entourant la réouverture de ces établissements, fait planer un doute sur leur maintien cet été. Le gouvernement a durci le ton, brandissant la menace d'une fermeture générale si ce type de situations devait se multiplier.

Interrogé sur *FranceInfo* ce lundi, le porte-parole du gouvernement a expliqué regarder «*très attentivement ce qui s'est passé à Bordeaux*». Des «*contrôles extrêmement nourris ont lieu dans les discothèques*», a précisé Gabriel Attal, mais si les «*situations comme celle-ci*» doivent se multiplier dans les semaines à venir, «*se posera la question du maintien des discothèques ouvertes*». Le membre de l'exécutif a cependant assuré que les règles, y compris le contrôle du

passé sanitaire à l'entrée de l'établissement, étaient respectées *«dans la grande majorité des cas»* par les professionnels. Des personnes ont aussi pu être infectées entre le moment où elles réalisent leur test et les soirées, gonflant le bilan.

À date, au moins 81 cas de contamination ont été identifiés après des soirées organisées les 9, 10 et 13 juillet dans l'établissement Hangar FL, à Bordeaux. Les événements rassemblaient *«750 personnes par soirée»*, indique l'Agence régionale de santé de Nouvelle Aquitaine au *Figaro*, et les premiers cas ont été détectés dès le jeudi 15 juillet. L'ARS a demandé à *«l'établissement de diffuser des messages de vigilance pour inviter les personnes ayant participé à ces soirées à se faire tester et à se faire vacciner»*. L'Assurance maladie contacte cette semaine les 2000 participants *«par SMS ou par courriel afin qu'ils se fassent tester ou vacciner très rapidement»*, et l'ARS rappelle que le contrôle du passe sanitaire par les organisateurs doit être *«rigoureux»*.

À VOIR AUSSI - Comment le variant Delta peut gâcher notre été et provoquer une quatrième vague

Un *«manquement humain»* possible

Sur la [page Facebook du Hangar FL](#), des internautes ont dénoncé le silence des organisateurs. *«Merci au Hangar FL de ne faire aucune communication depuis vendredi, soirée d'ouverture, concernant le cluster immense que vous êtes en train de faire. Je suis positive, et pas la seule !»*, a écrit par exemple une utilisatrice. *«Après 2h du matin, ça ne vérifie plus rien»*, a relevé un autre. De quoi lever le doute sur la qualité des contrôles réalisés à l'entrée.

Lundi, l'établissement a publié deux communiqués : celui de l'ARS, d'une part, informant les internautes de la découverte d'un cluster suite aux trois soirées ; et un second, dans lequel il annonce sa fermeture durant la période estivale. *«Suite aux différents échanges avec l'ARS et la préfecture de Gironde, les soirées du 23 et 24 juillet 2021 n'auront pas lieu. On se retrouve après l'été. Sortez vaccinés»*, [lit-on dans un message](#).

Gérant de la société HFL Productions et affilié au club en question - sans en être le gérant -, Thierry Coste assure que *«tout était en place»*, durant ces soirées, pour respecter scrupuleusement les directives gouvernementales. *«La sécurité était présente, ils avaient les téléphones pour scanner les passes sanitaires, l'information était faite»* et la jauge était limitée à 750 préventes, précise-t-il. Il ne peut toutefois pas certifier que le personnel de sécurité à l'entrée n'a pas *«pris la chose à la légère»* à certains moments. L'enquête devra déterminer précisément ce qui s'est passé, mais *«cela peut être un manquement humain»*, à l'entrée, note-t-il. Il serait cependant exagéré de parler d'une absence de contrôle.

Le protocole sanitaire encadrant la reprise des établissements comporte un manquement, ajoute Thierry Coste : *«on n'a pas imposé aux artistes et aux salariés d'arriver avec un test antigénique ou PCR négatif»*, contrairement aux clients. Ces derniers peuvent donc jouer, et les salariés travailler, sans que leur état sanitaire soit connu. Or, l'un des DJ ayant officié durant

l'une de ces soirées à Bordeaux a annoncé quelques jours après avoir été testé positif. *«Il a contaminé au moins un autre DJ, et notre directeur artistique, qui travaillait avec lui»*, raconte notre interlocuteur. *«Combien faudra-t-il de cas comme le nôtre pour que le gouvernement constate qu'il y a un manquement»* sur ce point, s'étonne Thierry Coste.

Le professionnel rappelle que les tests utilisés pour valider le passe sanitaire ne sont pas non plus fiables à 100%, et il pointe du doigt la lenteur de la réaction de l'ARS, qui est entrée en contact avec la discothèque dimanche, *«à 11h45»*, plusieurs jours après la découverte des cas positifs. Autant d'éléments qui doivent être pris en compte pour améliorer le dispositif à l'avenir.

Des contrôles renforcés en vue

Le cas de ce foyer est loin d'être anodin : les professionnels de la nuit se savent attendus au tournant, et ils comptent rassurer les autorités comme les clients sur les risques de contamination dans leurs locaux. Après de longs mois de fermeture, l'enjeu, en termes d'image comme d'attractivité, est énorme, en particulier depuis l'émergence de foyers infectieux dans des boîtes de nuit aux Pays-Bas et en Espagne, ces dernières semaines. *«Le passe sanitaire n'est pas infallible»*, mettait en garde le patron du Syndicat national des discothèques et lieux de loisirs (SNDLL), Patrick Malvaës, dans une note de blog.

Le gouvernement, qui comptait sur un cadre strict pour permettre une reprise en douceur des discothèques, suit de près le cas de Bordeaux. Conséquence de la découverte du foyer, l'exécutif a durci le ton, dès dimanche : une note a été envoyée par le ministre de l'Intérieur aux préfets, leur demandant de veiller *«tout particulièrement au respect du contrôle du passe sanitaire par les établissements le requérant dès à présent, et notamment les établissements de nuit»*. Dans ce télégramme transmis au *Figaro*, Gérald Darmanin brandit aussi la menace de la *«fermeture administrative»* pour les lieux ne contrôlant pas les passes sanitaires ou faisant preuve de légèreté.

Un «exemple» ?

En attendant le Hangar FL est sur la sellette. *«J'ai dit au gérant : tu risques d'être le dindon de la farce»*, note Thierry Coste, pour qui le lieu pourrait être utilisé comme un *«exemple»* par les autorités. Mais l'établissement *«ne mérite pas»* cette mauvaise presse, regrette-t-il, alors que l'ensemble des règles sanitaires étaient en place.

Reste que la possibilité d'une fermeture de l'ensemble des discothèques, si le cas de Bordeaux se reproduit, inquiète les professionnels. *«On ne va pas pénaliser l'ensemble d'une profession pour une dérive, ce ne serait pas acceptable»*, met en garde le délégué général du SNDLL, Christian Jouny. La majorité des quelque 25% de professionnels ayant rouvert depuis le 9 juillet sont *«d'une rigueur absolue»*, assure-t-il : *«les exploitants qui ont été fermés 16 mois, qui ont*

tout perdu, ne veulent pas courir le risque de se retrouver fermés, privés des aides qui leur reste», note le représentant. Les gérants sont *«très scrupuleux»*, même si certains prestataires de sécurité peuvent se montrer plus laxistes et doivent être recadrés, le cas échéant.

«Il y a un problème sur un établissement, mais une hirondelle ne fait pas le printemps», nuance Christian Jouny : un cas d'espèce ne peut symboliser l'ensemble d'une profession et *«l'immense majorité des responsables sont dans les clous»*, martèle-t-il. Le monde de la nuit croise donc les doigts pour que le cas de Bordeaux ne se répète pas ailleurs.